

PRÊCHER LA PRÉDICATION D'UN AUTRE

Atteinte à la propriété intellectuelle ou solution de rechange ?

Par Rudolf BOHREN¹
Professeur de théologie pratique, Heidelberg

Prêcher est un privilège extraordinaire ! Avoir devant soi un auditoire, la plupart du temps bien disposé, pour écouter le fruit de sa méditation est aussi une responsabilité. Pour qui goûte à une certaine usure dans l'exercice de ce ministère, nous croyons que ce texte de R. Bohren – un des grands spécialistes de l'homilétique en langue allemande – apportera un souffle nouveau, voire une joie renouvelée.

R. Bohren est né à Grindelwald en 1920. Après des études et un ministère pastoral en Suisse, il a enseigné la théologie pratique de 1958 à 1988 dans diverses facultés et notamment à Heidelberg où il a terminé son enseignement. La présente contribution est extraite de son imposante Predigtlehre, plus particulièrement d'un chapitre qui s'attache à la citation dans la prédication. Nous dédions cette contribution aux prédicateurs débutants afin qu'ils aient la liberté de tirer parti des richesses extraordinaires de la tradition homilétique.

Prêcher le sermon d'un autre, c'est en quelque sorte faire une longue citation. Robert Leuenberger, dans son livre *Vocation et service*, encourage le prédicateur à utiliser le prêche de quelqu'un d'autre, à la

¹ Cet article est tiré de R. Bohren, *Predigtlehre*, Munich, Chr. Kaiser Verlag, 1986⁵, pp. 198-203 et son titre allemand est : « Excursus : Vom Gebrauch fremder Predigten. » La traduction a été réalisée par Serge Carrel et elle est publiée avec l'autorisation de la maison d'édition.

rigueur même à le lire². Bien que n'étant pas sans danger, un tel conseil ne peut qu'être appuyé. « L'utilisation de prédications d'autres personnes était autrefois évidente ; le fait qu'aujourd'hui cela soit généralement réprouvé, ne découle pas uniquement d'arguments théologiques, mais plutôt d'une confusion inconsciente entre ce qui est de l'ordre de la productivité spirituelle et de la productivité artistique. »³ Cette « confusion inconsciente » relève d'ailleurs d'une compréhension démodée de la création artistique. Bertolt Brecht, l'auteur dramatique, nous aide à clarifier notre propos. Dans un écrit qui traite du côté technique de l'art dramatique, Brecht lance la proposition suivante : ceux qui, dans un théâtre, s'occupent de ce qui est régie ou mise en scène, doivent utiliser comme modèle ce qui a été fait avant eux. Quelques remarques de cet auteur me paraissent aussi d'une grande pertinence pour la prédication. « Il faut se libérer du mépris trop répandu de la copie. Elle n'est pas le « plus facile ». Elle n'est pas une honte, mais un art⁴. » Dans le même texte, il qualifie la copie « d'art en soi, de forme d'art que le maître doit dominer⁵ ». En disant cela, Brecht ne plaide pas pour une imitation servile de ce qui a été fait, mais pour une imitation qui soit souveraine. « Autant une non-utilisation du modèle serait déraisonnable (par exemple par ambition), autant il doit être aussi évident que c'est en le transformant qu'on utilise le mieux un modèle⁶. »

En fait, procéder de la sorte pourrait être une excellente méthode pour apprendre à prêcher : on utiliserait des prédications de la même façon que les modèles de mise en scène, pour les modifier lorsqu'on les donne. Il n'y aurait plus ainsi de confusion entre productivité spirituelle et productivité artistique, même si une certaine analogie ne peut être déniée. Dans les deux cas il s'agit d'un acte créateur. En effet la pièce de théâtre comme la prédication constituent toutes deux un acte de langage. Le prédicateur ne doit pas être pour autant un comédien – et de loin pas ! – lorsqu'il apprend quelque chose de l'auteur dramatique...

Avant de nous interroger sur les conséquences à tirer en homilétique de ce que nous avons vu chez Brecht, il faut jeter un coup d'œil sur l'histoire de l'homilétique ou sur l'histoire de la prédication.

² R. Leuenberger, *Berufung und Dienst*, Zurich, EVZ Verlag, 1966, p. 121.

³ *Ibid.*, p. 269.

⁴ B. Brecht, « Nouvelle technique d'art dramatique », *Ecrits sur le théâtre*, trad. franç., Paris, L'Arche, 1979, p. 60.

⁵ *Ibid.*, p. 64.

⁶ *Ibid.*

Dans son *Homilétique*⁷, Augustin, déjà, voue un chapitre entier à l'utilisation de la prédication d'autrui. Au prédicateur dénué de talents, il conseille en toute bonne conscience d'avoir recours aux « discours » des autres. Qu'un tel conseil ait été soit ignoré soit écarté par l'homilétique protestante moderne, n'est vraiment pas un signe de liberté évangélique. En Allemagne, l'histoire de la prédication commence avec l'utilisation de modèles. « Le manque d'originalité et la grande dépendance des modèles classiques »⁸ n'ont pas rendu – manifestement – la prédication inefficace. Même si les sermons de Boniface sont des imitations, ils peuvent être typiques de ce que furent les débuts de la prédication allemande ; la composition de la totalité des prédications ne consiste souvent que dans une traduction ou dans une refonte des travaux d'autres personnes⁹. Martin Luther rédige ses *Postilles* pour aider celui qui n'est pas accoutumé à prêcher et pour mettre à disposition du père de famille un outil en vue d'exercer sa fonction sacerdotale. De plus, cet écrit a pour mission de faire obstacle à une prédication arbitraire, enthousiaste et sectaire¹⁰. Jean-Marie Vianney, le curé d'Ars, reprend dans ses prédications, par humilité et par impuissance, de longues tirades des ouvrages de prédications du XVII^e et du XVIII^e siècle¹¹. Maxence van der Meersch rend compte ainsi de sa manière de prêcher : « Il lui manque l'éloquence, ou plutôt, il a ce type d'éloquence qui raille l'éloquence. Et personne ne peut demeurer indifférent, quand le curé, en chaire, oublie sa laborieuse prédication et commence à parler de la seule chose qu'il connaisse, l'amour de Dieu. »¹² E. Jenssen a montré avec quelle maîtrise Paul Conrad (1865-1927), un prédicateur berlinois, savait intégrer les prédicateurs de son époque dans ses propres prédications. Les prédicateurs, qu'ils soient conservateurs ou critiques, trouvaient une sorte de second souffle au travers de lui. Les exemples – ils pourraient se multiplier – montrent que, de tout temps, la prédication dominicale

⁷ Augustin, « De doctrina christiana IV 29 », *Œuvres de St Augustin* 11, Paris, Desclée de Brouwer, 1949, pp. 537 ss.

⁸ A. Niebergall, « Die Geschichte der christlichen Predigt », in *Leiturgia*, vol. 2, Kassel, Johannes Stauda-Verlag, 1955, p. 238.

⁹ R. Cruel, *Geschichte der Deutschen Predigt im Mittelalter*, 1962², p. 18.

¹⁰ Cf. G. Ebeling, *Evangelische Evangelienauslegung*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1969, pp. 30 ss.

¹¹ J.-M. Vianney, *Predigten, Briefe, Leben des heiligen Pfarrer von Ars*, 1959, pp. 7 s.

¹² *Ibid.*, p. 270.

du pasteur a été fécondée par celle d'un autre ou même purement et simplement reprise telle quelle et faite sienne¹³.

Ces références à Bertolt Brecht et à l'histoire de la prédication ne suffisent sans doute pas à justifier l'utilisation fréquente des prédications d'autrui. Pour étoffer notre argumentation, avançons-nous tout d'abord sur le terrain de la gestion du temps de travail. Une honnête préparation de la prédication dominicale nécessite environ le tiers d'une semaine de labeur. Une faible assistance au culte vaut-elle l'investissement ? La question peut dénoter un certain mépris de la petite communauté et laisser entrevoir une méconnaissance de la promesse liée au petit troupeau. On aurait même là, pourrait-on ajouter, une mentalité constantinienne, qui sous-estime la puissance de la Parole dans la faiblesse. La difficulté croissante à rassembler un certain auditoire pour le culte, pose la double question de la structure de la prédication et de sa qualité. Le plus souhaitable est, en premier ressort, de faire face à cette grève des auditeurs par une préparation d'autant plus soignée. Si l'on voulait, à partir du faible taux de participation au culte uniquement, opter pour la lecture d'une prédication d'autrui, ce serait un peu trop facile. La question qui part du temps de travail à disposition, n'en est pas pour autant réglée. Le discours des médias attribue à la relation d'aide une nouvelle signification¹⁴. Par ailleurs, on aspire à des cultes qui mettent l'accent sur l'élément communicatif plus que par le passé. On pourrait en un temps de bouleversements et d'expériences conseiller de procurer à la communauté traditionnelle une bonne prédication qui ne soit pas de sa main, afin de vouer le plus clair de son temps à de nouveaux essais... Tous ces arguments ont quelque chose d'insatisfaisant et font la part belle au soupçon de ne pas prendre au sérieux la prédication.

Si l'on veut motiver l'utilisation de la prédication d'autrui, il me paraît bien plus pertinent de partir avec Brecht de la capacité (et de l'art) ou avec Augustin du manque de capacité. Tout d'abord parlons de la situation de celui qui n'est pas doué. La richesse des charismes n'est pas à limiter au discours du haut de la chaire. Tout théologien n'a pas le don de la prédication. Un prédicateur peu doué aura une meilleure influence s'il prend à son compte une bonne prédication d'un pair que s'il échoue avec une piètre prédication qui soit de son cru. Dans la

¹³ E. Jenssen, « Die andere Predigt in der eigenen, untersucht an der Predigtweise von Paul Conrad », *Evangelisches Pfarrerberblatt* (Schwerin), 1966, pp. 202 ss.

¹⁴ Cf. ma *Predigtlehre*, p. 156, le chapitre intitulé « Das Gespräch » (le dialogue).

manière de faire la plus fréquente en homilétique, il semble que le travail autour de la prédication serve souvent plus à l'auto-justification du prédicateur qu'à l'édification de l'auditeur. Si l'on s'intéresse aux conséquences de la prédication, au type de communauté que, selon son style, elle peut faire naître, savoir d'où le prédicateur tire sa prédication devient alors une question secondaire. Assurément, l'acte de prêcher ne peut se dissocier du prédicateur. Prêcher, c'est être témoin, et du témoin on exige de la crédibilité. Il doit se déclarer pour ce qu'il dit, il doit se porter garant de sa parole. Crédible, je ne le suis pas plus - et loin s'en faut ! - par le seul fait que je rédige moi-même mes prédications. A ce propos-là Augustin souligne la qualification personnelle du prédicateur qui sait faire sienne une prédication de quelqu'un d'autre. C'est précisément parce que le prédicateur dit la prédication d'un autre, que sa personne devient importante en tant que « missive » ; sa personne intervient en résonnance au propos, comme renforcement, comme démenti ou comme invalidation. La question qui survient lors de chaque prédication - à savoir : comment le locuteur se positionne-t-il par rapport à sa parole ? - se pose avec particulièrement d'acuité lorsqu'il s'agit du sermon d'un autre¹⁵. Celui qui prêche dans une communauté n'est pas une star de télévision, mais - en tout cas espérons-le - quelqu'un de proche, un membre de la *koinonia*, de la communauté¹⁶ ; par sa seule personne et ce qu'elle exprime le prédicateur change, en bien ou en mal, la prédication qu'il a entre les mains. La façon et la manière dont il vit et dont il entre en relation avec les autres au sein de la communauté interprète sa « lecture ». C'est ainsi que le fait de copier et de lire n'est même pas une honte pour celui qui n'est pas doué, il s'agit plutôt d'un art, sûrement pas tant d'un art rhétorique que d'un *ars deo vivendi*, que d'une manière de vivre pour Dieu.

Arguer uniquement à partir du manque de capacité me paraît, dans une telle problématique, rétrécir par trop unilatéralement le propos. En effet, il y va de la prédication comme de la prière, sommes-nous détenteurs d'un savoir qui nous permettrait de dire ce qui sied ? Pourquoi, lors d'une prière au cours du culte, des formules toutes faites sont-elles admises et peut-être même requises, alors que la prédication devrait être une création originale ? Pourquoi la prière peut-elle être reproduite, alors que la prédication ne le pourrait pas ? La prière serait-elle moins dépendante de la situation historique que la prédication ?

¹⁵ *Ibid.*, p. 388, le chapitre intitulé « Der Prediger als Vorbild » (le prédicateur comme exemple).

¹⁶ *Ibid.*, p. 493, l'alinéa intitulé « Diakonie ».

L'allusion aux prières toutes faites rend évident le danger que véhicule en soi une utilisation semblable de la prédication d'un autre. Le paresseux est induit au bavardage, il ne fait plus que reproduire mécaniquement, il ne parle plus de lui-même et fonctionne automatiquement. La prière libre n'est pas à l'abri du verbiage. Il en va de même pour la prédication que l'on a soi-même rédigée : elle ne met pas à l'abri du bavardage. Ce parallélisme entre la prédication et la prière montre que l'on ne peut limiter l'utilisation de la prédication d'autrui à un manque de capacité. Celui qui prêche, dit « je » ; il parle en tant que personne qui n'est pas interchangeable, il doit parler avec ses « tripes », autrement il ne peut être témoin. Son « je » s'exprime cependant en tant que membre de l'Eglise ; le prédicateur communique avec d'autres membres, il peut sans autre prêter sa voix à un autre prédicateur et prendre à son compte son discours. Dans la « réciprocité théonome »¹⁷, il n'y a pas qu'échange mutuel entre l'Esprit et l'homme, mais aussi entre les membres. Dans l'Esprit, il existe aussi la relation des uns avec les autres. Lorsque le prédicateur prend en charge une prédication d'un tiers et la fait sienne, c'est le Christ qui accède à la parole de sorte que le prédicateur, en prêtant sa voix à un collègue et en adoptant son propos, apparaît comme témoin. Il dit « je », vit et parle à la place d'un autre, lui donne voix et prend en charge son propos. En faisant ainsi, il donne la preuve de sa liberté.

Le problème principal de la prise en charge d'une prédication d'un tiers ne réside donc pas tant dans le fait même de la faire sienne – en cas extrême, le prédicateur peut même la lire en tant que prédication d'autrui. Non, ce qui est décisif, c'est la question de savoir si la prédication atteint celui qui la reprend, s'il est interpellé lui-même et fait de la parole d'un autre prédicateur sa propre parole. Si le fait de copier n'est pas une honte mais un art, alors c'est l'art de participer dans une « réciprocité théonome » au souvenir (anamnèse) de Dieu qui modèle notre présent et notre futur.

Pratiquement, trois possibilités d'utilisation de la prédication d'autrui se présentent à nous :

¹⁷ La « réciprocité théonome » (*theonome Reziprozität*) est une catégorie centrale de la *Predigtlehre* de R. Bohren qu'il forge à partir de la pneumatologie. « Ce qu'on appelle en christologie « substitution » (*Stellvertretung*) s'appelle en pneumatologie « réciprocité ». Réciprocité théonome : ce qui caractérise l'œuvre de l'Esprit, c'est qu'il nous met au travail. » Ce qui est de l'ordre du possible pour l'homme reçoit une dignité particulière au travers de l'Esprit Saint. Pour approfondir cela, voir pp. 76 s. (N.d.t.).

1) Des pasteurs épuisés et fatigués de prêcher trouvent en ce faisant une joie nouvelle à leur tâche dominicale ; des débutants soucieux gagnent peut-être en courage, lorsqu'ils méditent une prédication choisie soigneusement et osent par-ci par-là souligner, au vu de leur auditoire, ce qui est important dans le moment présent ou alors laisser de côté ce qui est devenu moins important. Si le prédicateur est lui-même auditeur et acteur de la parole, alors la prédication de quelqu'un d'autre devient la sienne. La puissance de la prédication ne tient pas tant au fait qu'elle soit une œuvre personnelle, mais bien plutôt à ce que le prédicateur en fait, plus exactement, à la manière dont il se positionne par rapport à elle. H. Bezzel recommande au prédicateur de ne pas être trop éclectique dans ses lectures personnelles ; conseil valable, sous certaines conditions, pour le choix de prédications. Il pourrait être salutaire pour une communauté de rencontrer un autre prédicateur par l'intermédiaire de celui qui prêche, celui-ci aura d'autant plus de liberté de dire ce qu'il fait que son acte ne sera pas là pour servir de paravent à sa paresse.

2) Avec le temps croîtra peut-être l'aisance, le courage d'une prise de parole qui soit personnelle, la liberté souveraine de modifier et de restructurer. Ce qui commence par de petites modifications, peut devenir par la suite un profond retravail. A côté des déclarations de Brecht sur la mise en scène, il faudrait mentionner ici ce que F. Dürrenmatt a fait avec Shakespeare et Strindberg¹⁸ ou encore ce que Picasso a fait du *Déjeuner sur l'herbe* : des œuvres artistiques qui sont tout autre chose que des copies. Qu'est-ce qui pourrait empêcher le prédicateur de reprendre, à son tour, des prédications d'autrefois et de les développer ? On saisit la prédication d'un autre comme une possibilité de dire une parole qui vienne de soi. Si dans notre premier cas le prédicateur se place derrière la prédication d'un autre, il se place maintenant en quelque sorte devant. L'ancienne prédication donne alors un cadre à celle du prédicateur d'aujourd'hui. Peut-être procédera-t-il inversement : à partir de sa situation propre, il donnera un cadre à la prédication d'autrefois. Le prédicateur devrait avoir aussi bien la liberté de prendre à son compte la tradition de la prédication que la souveraineté de la changer. On encouragerait ainsi le prédicateur à faire du fonds commun de la tradition homilétique ce qu'ont fait les évangélistes : modeler la tradition évangélique en fonction des situations nouvelles que traversaient leurs communautés. Le fait

¹⁸ F. Dürrenmatt, « Bekenntnisse eines Plagiators » in *Theater - Schriften und Reden*, 1966, pp. 239 ss.

qu'une prédication soit imprimée ne fait pas d'elle une réalité morte. Peut-être aura-t-elle demain de nouveau quelque chose à nous dire, peut-être est-elle à la recherche d'une voix qui la fasse accéder à nouveau à l'oralité.

Si un prédicateur se résout à procéder de la sorte, il ne se contentera pas de « badigeonner à neuf » la vieille prédication ; à partir d'elle il retournera au texte pour le questionner et peut-être que ce retour à l'exégèse du texte amènera des changements dans le texte homilétique lui-même¹⁹.

3) La prise en charge de phrases et de parties de prédications d'autres auteurs se différencie en ceci de la citation : le prédicateur ne donne pas de nom à une autre voix, il intègre bien plutôt celle-ci à la sienne. Citer enrichit. Il se peut que, par là, le prédicateur se cache ou se retranche volontiers derrière une citation, il se peut qu'il se pare volontiers de son savoir ; si cela devenait prétexte à lâcheté ou à vanité, assumer purement et simplement la citation apparaît plus humble²⁰.

Cette réflexion ne propose pas une nouvelle manière de concevoir la prédication. On ne s'interroge pas ici sur une méthode qui viendrait remplacer la façon normale de la préparer. Avant toute chose, il s'agit de conseils pour ceux qui sont dans l'embarras. Ce qui est proposé ici, s'offre d'abord comme une solution pour se tirer d'une situation difficile, comme une mesure d'urgence. Cette disposition en cas de détresse homilétique se révèle une chance, une nouvelle possibilité d'entendre la Parole et de la dire, un signe de liberté. Si une théorie de la prédication dote le prédicateur de la liberté, elle cherchera à le libérer de la prison de son moi et révoquera toute religion de la

¹⁹ Cf. les analyses de prédications dans la revue *Theologia Practica* et dans *Predigt im Gespräch*. Pour la réflexion fondamentale, voir Ch. Möller, *Von der Predigt zum Text*, Munich, Chr. Kaiser Verlag, 1970. Voir également ma *Predigtlehre*, p. 544, le chapitre intitulé « Critique de la prédication – l'écoute comme passion. »

²⁰ Comme aide à une telle démarche, on peut indiquer le recueil *Predigtgedanken aus Vergangenheit und Gegenwart*, Berlin, Ev. Verlagsanstalt, à partir de 1950. Par ailleurs il serait plus profitable que le prédicateur fasse lui-même des découvertes de prédications. Conformément aux intentions d'Ernest Lange, la série *Predigtstudien* (parution à partir de 1968), à côté du travail exégétique, remet à l'honneur la tradition prédicative en permettant au prédicateur d'aujourd'hui de mener une discussion avec ceux qui l'ont précédé. Lange, quant à lui, ne pense pas qu'il soit possible de copier.

performance homilétique. Puisqu'une multiplicité de cadeaux sont offerts à l'Eglise et au monde dans la tradition homilétique, personne ne doit rester démuné. Pour tout prédicateur malheureux et conscient de sa pauvreté sont à disposition, pour lui-même et pour ses auditeurs, des cadeaux qui attendent dans la prédication déjà prêchée. On ne doit que les chercher, les prendre et les transmettre. Le reste est reconnaissance.

BIBLIOGRAPHIE DE RECUEILS DE PRÉDICATIONS ²¹

Il fut un temps où la publication de prédications était plus abondante qu'aujourd'hui. Est-ce parce que l'Eglise disposait d'authentiques prédicateurs de talent ? Est-ce parce que la lecture de sermons jouait un rôle plus important dans la spiritualité individuelle ? Est-ce parce que les éditeurs religieux étaient plus téméraires ? Quoi qu'il en soit, cette liste est établie par ordre croissant d'ancienneté.

René-Jacques Lovy, *Prédications des dimanches et jours de fête*, Paris, Cerf, 1988.

Philippe Zeissig, *L'avenir est à l'amour*, Le Mont-sur-Lausanne, Ed. Ouverture, 1986.

Jules Thobois, *Le regard extraordinaire, celui que Jésus pose sur les siens*, Paris, La Communauté chrétienne du Point-du-Jour, 1983.

Alphonse Maillot, *Je retourne à la pêche*, Paris, Ed. P. Lethielleux, 1980.

Jacques de Senarclens, *Dieu avec nous, La personne et l'œuvre de Jésus-Christ et onze prédications inédites*, Genève, Labor et Fides, 1972.

Alfred Werner, *Le fleuve et la cité*, Genève, Labor et Fides, 1971.

Edmond Jeanneret, *Passion 1971*, Lausanne, Radio Suisse Romande, 1971.

Georges Casalis, *Prédication, acte politique*, Paris, Cerf, 1970.

Dietrich Bonhoeffer, *Textes choisis*, trad. française de Lore Jeanneret, Genève, Labor et Fides, 1970.

Th. Riebel, *Les trompettes de Jérusalem*, Taizé, Presses de Taizé, 1968.

Edmond Jeanneret, *La faiblesse de Dieu*, Taizé, Les Presses de Taizé, 1967.

Karl Barth, *Ce qui demeure*, trad. française de Lore Jeanneret, Genève, Labor et Fides, 1966.

Walter Lüthi, *L'Ecclésiaste a vécu la vie*, Un commentaire pour la communauté chrétienne, Genève, Labor et Fides, s.d.

²¹ Dossier établi par Serge Carrel pour le lecteur qui voudrait poursuivre la démarche suggérée dans l'article de R. Bohren.

Alphonse Maillot, *Je vais à la pêche*, Tournon, Réveil, 1965 (épuisé).
Martin Luther King, *La force d'aimer*, trad. française de Jean Bruls,
Paris, Castermann, 1965.

Eugène Bersier, *Souviens-toi*, Vevey, Ed. des Groupes Missionnaires,
1965.

Karl Barth, *Aux captifs la liberté*, trad. d'Emile Marion, Genève, Labor
et Fides, 1964.

Billy Graham, *La paix avec Dieu*, La Côte-aux-Fées, Ed. des Groupes
missionnaires, 1961.

C. H. Spurgeon, *A ceux qui prient pour le réveil*, Messages et sermons,
Paris, Ed. des Bons Semeurs, 1960.

Fédération Protestante de France (éd.), *Certitudes de la Foi*,
Prédications radiodiffusées, Paris, Ed. Berger-Levrault, 1958.

On pourrait poursuivre l'énumération en citant des noms comme ceux
de Wilfred ou d'Adolphe Monod, de C.-E. Babut ou de Charles Wagner,
toutefois on ne ferait qu'accroître non pas l'utilité pratique de cette
bibliographie, mais son utilité historique.

Il est également possible de se procurer voire de s'abonner aux
prédications diffusées dans le cadre des émissions protestantes de France
Culture (s'adresser à la Fédération Protestante de France, 47 rue de Clichy,
75009 Paris) ou de la Radio Suisse Romande (Emissions protestantes - R.S.R.,
Maison de la Radio, 1211 Genève 8).

Signalons pour terminer les aides à la préparation de la prédication que
sont les contributions suivantes :

- Auteurs divers, « Du texte au sermon », *ETR*, 1968 à 1973 (en tout 20
contributions).

- Auteurs divers, « Ecriture et prédication », *ETR*, 1977 à 1981 (en tout
38 contributions).

- La revue *Lire et dire*, rédigée par des équipes de pasteurs réformés
francophones, qui a commencé à paraître en été 89 et qui en est à sa dixième
livraison.

- La revue américaine *Interpretation* présente des dossiers bien
élaborés sur un livre biblique par livraison, avec des suggestions pour la
prédication.